

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
120 bis rue La Fayette
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcf10@voila.fr

à Paris^e

JANVIER-FÉVRIER 2009

RÉFORME DE L'ÉCOLE : DARCOS RECULE mais la mobilisation se poursuit dans le 10^{ème}

Grâce à la large mobilisation des enseignants, des parents et des lycéens, M. Darcos a été contraint, à la mi-décembre, de reporter son projet de réforme des lycées.

Un projet qui devait être mis en place dès septembre 2009 pour la classe de seconde, dans un premier temps. Cette réforme visait à réduire le nombre d'heures de cours et à mettre en place des enseignements par modules optionnels. Le problème, c'est qu'en raison de la réduction du nombre de postes d'enseignants prévue au budget 2009 (-13 000), les lycéens ne pourront pas s'inscrire dans les modules souhaités. Ce dispositif renforcera encore les inégalités entre les lycées.

En maternelle et en primaire, la réforme, en vigueur depuis la rentrée de septembre 08, a du mal à entrer en application. En ce début d'année, plusieurs écoles du 10^{ème} sont mobilisées : banderoles sur les façades, distributions de tracts, assemblées de parents et d'enseignants se multiplient et traduisent la volonté de contraindre le ministre à renoncer à cette réforme. Parmi les raisons du rejet :

- la suppression progressive des RASED (réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté). 3000 postes d'enseignants spécialisés seront supprimés en 2009. Ces derniers avaient pour mission, pendant le temps scolaire, de suivre individuellement ou par petits groupes des élèves en difficulté et de détecter les blocages les empêchant de progresser dans leurs apprentissages ;
- la mise en extinction progressive de la maternelle, après la publication en novembre d'un rapport du Sénat préconisant la mise en place de "jardins d'éveil", destinés d'abord aux 2 à 3 ans encadrés par des éducateurs (et non plus des enseignants) et qui seraient payants ;
- la suppression des IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres) qui avaient pour mission d'apporter une formation professionnelle aux enseignants. Comment peut-on préconiser une formation "sur le tas", alors que le métier d'enseignant est de plus en plus complexe ?

Les élus communistes du 10^{ème}, présents dans les conseils d'école, ont pu constater l'inquiétude des parents et des enseignants. Ils pensent que l'école est un investissement décisif pour notre pays et s'opposent à la logique comptable de suppressions de postes voulue par le gouvernement. Les dizaines de milliards débloqués fin 2008 en faveur des banques montrent que, si la volonté politique existe, les moyens pourront être trouvés pour une école de la réussite pour tous.

Jean-Pierre Leroux

parents et enseignants appellent à la mobilisation
contre les projets de casse du système public d'enseignement



EN 2009

les citoyens peuvent reprendre la main

Depuis plusieurs mois les mobilisations se multiplient. Contre le changement de statut de La Poste, préalable à sa privatisation, contre le travail le dimanche, contre la casse de l'éducation, pour la régularisation des travailleurs sans-papiers... Il est remarquable, qu'après deux années difficiles, ces luttes marquent des points. Si le président revient à la charge sur La Poste, le gouvernement a opéré un net recul (encore insuffisant) dans ses réformes de l'éducation, il cède également en régularisant de nombreux travailleurs sans-papiers, y compris des intérimaires dont il refusait jusqu'alors d'examiner le dossier.

Des éléments expliquent cette situation :

- les solutions apportées à la crise, des milliards pour les banques et les grandes entreprises pendant que les salariés se retrouvent précarisés et avec des salaires bloqués, sont impopulaires
- la mobilisation des lycées, en particulier si tôt dans l'année et avec une colère si importante dès le début du mouvement
- la multiplication de luttes qui reçoivent le soutien de la population (lutte contre le changement de statut de La Poste, grève des travailleurs sans-papiers, lutte contre les mesures de chômage partiel...) et qui se regroupent ; la journée de mobilisation intersyndicale du jeudi 29 janvier avec des appels à la grève dans toutes les catégories professionnelles en est un signe.

Il est temps que les exigences populaires trouvent écho en haut lieu. **Un pôle public bancaire doit être créé** pour répondre aux besoins de crédit socialement utile, l'État doit se doter de moyens en **taxant fortement les dividendes versés** aux actionnaires (presque 200 milliards en 2007), **les salaires doivent être augmentés** pour permettre aux travailleurs de vivre dignement et cela permettra de relancer la demande. La section PCF du 10^{ème} et les élus communistes vous souhaitent donc une bonne année sur cette note optimiste : par la lutte, nous serons capables d'infléchir la politique gouvernementale en 2009 !

Dante Bassino, responsable de la section PCF Paris 10^{ème}

EXTENSION DE L'OUVERTURE DU JARDIN DU CARRÉ HISTORIQUE

Au sein de l'hôpital Saint-Louis, le Carré historique et son jardin, l'un des rares espaces verts de ce quartier, constituent un site exceptionnel fort apprécié des malades et de leur famille en visite, mais aussi des habitants de l'arrondissement.

Le site est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 heures. Suite à la demande du Conseil de quartier Faubourg du Temple/hôpital Saint-Louis, le jardin a été également ouvert le dimanche depuis 2005 (d'avril à octobre, de 11 h à 17 h).

Lors de la réunion du conseil d'arrondissement du 4 décembre dernier, ce même Conseil de quartier a émis un vœu "souhaitant qu'un accord soit trouvé pour que le Carré historique bénéficie des mêmes horaires d'ouverture que les parcs et jardins de la ville de Paris... avec un accès par la porte sud-ouest située face à l'avenue Richerand".

Les élus communistes ont voté favorablement ce vœu. Alain Lhostis a tenu à rappeler qu'il s'agissait d'un endroit de repos destiné aux malades de l'hôpital, parfois se déplaçant avec difficultés, et qu'il fallait, en cas d'une ouverture élargie dans le temps, s'assurer de la permanence d'un gardiennage tout à fait vigilant.

REMUNICIPALISATION DE L'EAU À PARIS

Le 24 novembre dernier, le Conseil de Paris a voté, à une large majorité, la remunicipalisation du service de l'eau. À cette fin, il a décidé de créer une régie autonome qui jouera le rôle d'opérateur unique dans ce secteur.

Première étape vers la remunicipalisation du service public de l'eau, cette régie s'appuiera sur Eau de Paris, société d'économie mixte chargée aujourd'hui de la production et du transport de l'eau et responsable de sa qualité. Désormais, la distribution de l'eau, qui était jusqu'à présent assurée par les groupes privés Suez et Veolia, sera confiée à cette nouvelle régie municipale. C'est une réforme majeure qui répond à la volonté d'offrir à tous les usagers le meilleur service au meilleur coût et qui met fin aux énormes profits de groupes privés sur une ressource vitale, un bien commun de l'humanité.

Depuis la privatisation des services de l'eau à Paris décidée en 1984 par M. Chirac, les communistes parisiens et leurs élus n'ont cessé d'intervenir pour cette remunicipalisation.



les communistes du 10ème ont fait signer des pétitions devant tous les bureaux de poste de l'arrondissement, contre le projet de changement de statut de La Poste et la privatisation qui en découlera inévitablement.

DÉCABUS

...en cours

une navette RATP pour le 10ème

Le problème de la liaison des quartiers nord-est de l'arrondissement avec le centre, et particulièrement avec la mairie, est posé depuis plusieurs années. Dans les années 70, les habitants revendiquaient même la création d'une mairie annexe dans le quartier Saint-Louis.

Le Conseil de quartier Grange aux Belles-Terrage a donc pris l'affaire en mains et a conçu un projet de navette circulaire partant et arrivant place du Colonel-Fabien et reliant pratiquement tous les lieux publics de l'arrondissement : la Mairie, les Gares, la Sécurité sociale, la Maison des associations, les hôpitaux, la Caisse d'aide sociale, les postes, les Centres d'animation, les marchés, les résidences de personnes âgées, etc.

Cette navette (à la RATP, on parle de "Traverse" et il y en a déjà 4 dans Paris) est déjà baptisée DÉCABUS. Elle donnerait accès à 14 lignes d'autobus et, de ce fait, s'inscrirait dans le renforcement du réseau existant.

Ce projet a été défendu par les 4 Conseils de quartier concernés et a fait l'objet, lors du Conseil d'arrondissement du 13 novembre, d'un vœu qui a été repris par les élus communistes. La municipalité du 10ème a maintenant ce projet en charge. La mairie de Paris a reçu délégation pour élaborer les grands principes des schémas directeurs des Traverses dans Paris.

DÉCABUS est maintenant un projet actif, mais il appartient aux habitants de le soutenir pour qu'il arrive rapidement à bon port.

André Barbillat

SEMAEST

favoriser la diversité commerciale et les commerces de proximité

Le 27 novembre dernier s'est tenue la première réunion du groupe de travail chargé du suivi du plan d'action de la SEMAEST (Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris). Celle-ci a pour mission de préserver ou recréer la diversité commerciale et de favoriser l'implantation de commerces de proximité, dans 5 quartiers parisiens dont 2 dans le 10ème : "entre deux gares" et "Lancry".

Pour mener à bien cette opération, d'une durée de 14 ans (2008 à 2021), la Ville de Paris fait une avance remboursable à la SEMAEST de 34 millions d'euros, et ce afin de lui permettre d'acheter des locaux commerciaux, de les rénover et d'y installer des commerces de proximité ou des activités économiques, avec des conditions privilégiées. À cette fin, la Ville de Paris délègue à la SEMAEST son droit de préemption sur les murs de locaux commerciaux.

Une opération du même type, lancée en 2004 (dans les 1er, 2ème, 11ème, 12ème et 20ème) a permis l'installation ou le maintien de 265 locaux (soit 34 000 m²) au service du commerce de proximité ou de l'artisanat.

Les élus communistes, qui avaient proposé, le 23 janvier 2006, un vœu au Conseil d'arrondissement demandant l'intervention de la SEMAEST, se réjouissent du lancement de cette opération. Ils souhaitent que le groupe de travail (représentants des Conseils de quartier, associations d'habitants et de commerçants, chambre de commerce, chambre des métiers et de l'artisanat) se réunisse régulièrement pour faire un point précis de l'avancement de la mission de la SEMAEST.

BIENTÔT, une régie de quartier dans le 10ème

Une régie de quartier est une entreprise de services rattachée à l'économie solidaire.

Elle peut intervenir pour l'entretien d'espaces publics ou privés (places, jardins etc.), la maintenance ou la réfection de bâtiments (peinture par exemple) ou des travaux divers et variés, comme la distribution d'imprimés pour le compte d'une administration ou d'un partenaire privé, etc.

Le siège de la régie de quartier sera situé au cœur de l'arrondissement, au plus proche des endroits où il est nécessaire de tisser du lien social. Les salariés seront recrutés prioritairement parmi les habitants de ces mêmes quartiers. Ils posséderont un contrat de travail en bonne et due forme et bénéficieront d'une formation leur permettant d'évoluer ensuite professionnellement.

Dans le 10ème, une régie de quartier se met en place. Plusieurs réunions de travail regroupant les Conseils de quartier, les associations, les organismes intéressés (bailleurs sociaux, services de la mairie, hôpitaux...) se sont déjà tenues. Alain Lhostis, élu du 10ème, est en charge de la mise en place de cette nouvelle structure.

...à suivre

EN FINIR avec le Sangatte à ciel ouvert parisien

Une délégation d'élus (Alain Lhostis, conseiller de Paris, et Marie-Thérèse Eychart, adjointe au maire du 10ème) et de responsables du PCF et d'habitants du 10ème a été reçue par un conseiller de Madame Boutin, ministre du Logement et de la Ville.

Le premier millier de signatures de la pétition réclamant l'ouverture immédiate de 100 places d'hébergement supplémentaires, tout particulièrement pour les exilés afghans obligés de dormir dans la rue aux alentours des gares de l'Est et du Nord, dans le 10ème arrondissement, a été remis à cette occasion. La délégation a pu exposer de façon détaillée l'intolérable situation faite à ces personnes.

Le conseiller de la ministre a fait part de sa connaissance de la situation et a annoncé que des places supplémentaires pérennes, ou pour la période d'hiver, avaient été ouvertes depuis



le 19 décembre, plus de 1000 pétitions ont été remises à Mme Boutin pour obtenir 100 places d'hébergement supplémentaires pour les exilés du 10ème

novembre. Interrogé par la délégation, il n'a pu en préciser le nombre. Il n'a voulu prendre aucun engagement pour la résorption du "Sangatte parisien". Il a simplement déclaré qu'il informerait la ministre du contenu de l'entretien.

Face à l'imprécision de ces réponses, la délégation appelle à poursuivre la signature de la pétition et à préparer d'autres actions pour faire cesser cette qui méprise les droits humains.

vous pouvez continuer de signer la pétition sur internet grâce au lien <http://resf.info/P928>



à plusieurs reprises les communistes du 10ème se sont installés aux abords du jardin Villemin pour faire signer la pétition en faveur des exilés

RASSEMBLEMENT CONTRE LE RACISME devant le 14 rue de Paradis

Alain Lhostis s'est élevé avec la plus grande vigueur face à l'acte infâme perpétré sur l'immeuble du 14 de la rue de Paradis.

Une croix gammée sur un tel lieu, dépositaire de la mémoire juive combattante de la Résistance, et notamment des héros du Ghetto de Varsovie, appelle la riposte la plus ferme de tous les démocrates.

L'immeuble du 14 rue de Paradis n'est pas n'importe quel immeuble. Depuis la Libération, il abrite des organisations juives issues de la Résistance FTP-MOI. Il a également été le siège de diverses associations culturelles et du plus important quotidien en langue yiddish d'Europe *Naïe presse* (Presse Nouvelle).

Depuis 2006, une association intitulée *Mémoire des Résistants Juifs de la MOI* y est hébergée et se propose de créer un "espace de mémoire" dédié à la Résistance juive de la MOI. En octobre 2008, le Conseil de Paris a décidé, sur la proposition d'Alain Lhostis, de soutenir moralement et financièrement ce projet.

Il ne faut laisser aucun espace à la moindre résurgence de la "bête immonde" et se mobiliser pour, ensemble, crier "plus jamais ça". C'est notre devoir de mémoire vivante.

Alain Lhostis et Catherine Vieu-Charier, adjointe (PCF) au maire de Paris, ont pris la parole lors du rassemblement devant cet immeuble, le 23 décembre dernier.

LES DROITS DE L'HOMME NE SE DIVISENT PAS

débat au Conseil d'arrondissement

Nous avons voté contre le vœu des élus de droite (vœu déposé dans plusieurs mairies) proposant d'apposer sur la façade de la Mairie le portrait du soldat franco-israélien, Gilad Shalit, prisonnier du Hamas. Pour nous, il n'est pas possible de dissocier ce cas de celui du franco-palestinien, Salah Hamouri, emprisonné dans les geôles israéliennes depuis 2005.

Les Droits de l'homme ne se divisent pas. Nous avons donc déposé un vœu le rappelant et demandant que les résolutions de l'ONU soient appliquées dans tous les cas.

Notre vœu a été rejeté par les élus de droite et les élus socialistes, à l'exception d'une conseillère socialiste, les élus verts étant absents.

Marie-Thérèse Eychart et Alain Lhostis

*vous souhaitez réagir
donner votre avis
faire des suggestions
travailler avec nous
sur l'une des questions
abordées ici, ou une autre
contactez-nous
par le moyen de votre choix
(voir coordonnées page 1)*

TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS INTERIMAIRES

des régularisations enfin possibles

À l'issue de plusieurs réunions entre le ministère de l'Immigration et la CGT, la situation des travailleurs sans-papiers est en voie d'évoluer positivement.

Après d'âpres discussions et surtout grâce à la détermination de plus de 2 000 travailleurs sans-papiers qui, depuis avril 2008, se sont mis en grève et occupent leur entreprise, le ministère de l'Immigration a adressé à tous les préfets définissant les critères permettant la régularisation. Cette circulaire devrait permettre d'harmoniser le traitement des dossiers en Préfecture et de "banaliser" les régularisations par le travail.

L'autre avancée majeure est la prise en compte des intérimaires sans-papiers. Dans le 10ème, trois entreprises d'intérim étaient en grève ou occupées depuis plusieurs mois : Perfect Interim et Adecco sur le boulevard Magenta et MAN BTP rue Saint-Vincent de Paul.



le 12 décembre, les travailleurs intérimaires sans-papiers de Perfect intérim et d'Adecco, deux agences installées dans le 10ème, ont été accueillis au congrès du PCF ils étaient en grève depuis plus de 6 mois

La régularisation devrait intervenir selon les critères suivants :

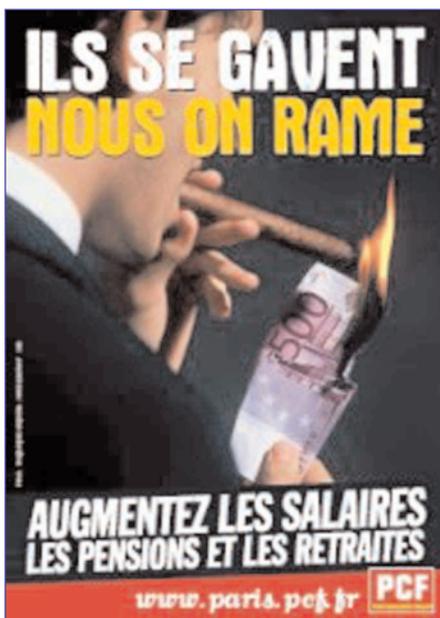
- justifier d'une activité salariée correspondant au moins à 12 SMIC mensuels dans la période du 1er janvier 2007 au 30 juin 2008 ;
- disposer d'un engagement d'embauche de 12 mois de la société d'intérim ou du donneur d'ordre (sous forme de CDI ou CDD).

Concernant les grévistes intérimaires du 10ème, leurs dossiers de régularisation ont été transmis à la Préfecture, avec les engagements d'embauche cor-

respondants. Mais, par solidarité, ils ne reprendront le travail que lorsque, tous, sans exception, auront un engagement ferme de régularisation et un contrat d'embauche validé.

La ténacité et le courage de ces grévistes sans-papiers a permis ces avancées qui devraient se traduire par quelques milliers de régularisations dans notre pays. Une nouvelle fois, la lutte a payé et fait reculer un gouvernement qui prétendait pourtant ne jamais renoncer à ses projets.

Laurent Igheroussene



Le 18 décembre dernier, les communistes du 10ème ont organisé un débat sur la crise du système capitaliste en présence de deux économistes : Denis Durand (PCF) et Stéphanie Treillet (Attac). La discussion a permis de souligner que la crise actuelle intervient après une succession de crises depuis les années 1970, mais que cette fois elle a un caractère plus global.

Malheureusement, les mesures d'injections massives de fonds publics décidées par les différents gouvernements, sans contrôle citoyen, vont à nouveau alimenter les marchés financiers. Une réorientation de l'utilisation de l'argent et du crédit s'impose pour relancer une nouvelle stratégie de développement social et économique.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

et leur impact sur les enfants

Le 25 novembre est devenue la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Sait-on que tous les deux jours et demi une femme meurt sous les coups de son conjoint ? Qu'à Paris, plus de 3200 cas de violences au sein du couple ont été recensés par la police en 2007, alors que seulement huit femmes sur 100 victimes de violences passent la porte du commissariat ? Dans cette situation, qu'advient-il des enfants au cœur de ces violences ?

Afin de prendre en compte ces questions, Marie-Thérèse Eychart, chargée de la petite enfance et de l'égalité femmes/hommes, a invité le 20 novembre, à la mairie du 10ème, Ernestine Ronai, directrice de l'Observatoire des violences faites aux femmes du département de Seine-Saint-Denis. L'élue a fait un rapide état des lieux et rappelé que s'il y avait des avancées, il

était néanmoins essentiel d'arriver à faire voter au parlement la loi-cadre contre les violences faites aux femmes, portée par les élus communistes.

Ernestine Ronai a mis à nu la configuration qui conduit un couple à entrer dans le cercle vicieux de la violence. Il faut en finir avec l'idée que le mari violent serait malgré tout "un bon père". Même aimé, l'enfant vit une souffrance insoutenable et perturbante qui met en cause son avenir d'homme ou de femme équilibrés. Si nous voulons une société solidaire, nous sommes tous concernés.

Ce travail de sensibilisation et de réflexion sur les actions à mener sera poursuivi dans les mois à venir. Première action : à la demande de la pédiatre responsable de la Protection maternelle infantile du 10ème arrondissement, E. Ronai interviendra auprès du personnel de la PMI sur ce sujet.